



**SECTION
MESSAGERIES
PRESSTALIS**

**SECTION
S.A.D**

LA CGT DU GROUPE PRESSTALIS VEUT S'EXPLIQUER AVEC ARNAUD LAGARDERE !

Un bureau extraordinaire composé de représentants CGT de Presstalis (ex NMPP) et de la SAD s'est tenu à la Maison du Livre à Blanqui le mercredi 10 mars 2010 pour évoquer la situation du système coopératif de distribution.

Face aux projets gouvernementaux et patronaux en gestation visant à remettre à plat le système coopératif de distribution de la presse le bureau extraordinaire a tenu à réaffirmer son attachement aux principes fondamentaux issus de la loi Bichet.

Par ailleurs, il a été déclaré lors de cette réunion que le statut contractuel de tous les salariés du groupe Presstalis ne serait en aucun cas l'objet de négociations.

Afin de pérenniser le Groupe de Presstalis, il est impératif de réintégrer au sein des établissements de Niveau 1 et Niveau 2, les prestations qui sont actuellement assurées par la sous-traitance.

Ce renforcement des activités, s'appuyant sur les compétences et les atouts de l'ensemble des structures du réseau de distribution de la presse ne doit pas être un obstacle au maintien et au développement de l'emploi.

Dans un contexte obscur, le bureau extraordinaire du Groupe Presstalis estime légitime que l'opérateur Arnaud Lagardère rencontre en toute urgence une délégation de notre syndicat, le SGLCE.

Paris, le 10 mars 2010